

COMMUNIQUÉ

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 24 novembre 2022

POUR LE DROIT À LA DIGNITÉ, NON À L'AUGMENTATION DES LOYERS ET DES CHARGES

Alors que les Français font face à une crise sociale sans précédent impactant leur pouvoir d'achat et leurs conditions de vie, le Gouvernement a décidé une hausse généralisée des loyers que les bailleurs se sont empressés d'appliquer !

Les conséquences sont déjà dramatiques pour les familles durement frappées par l'augmentation du coût de la vie, de l'énergie, et la décision gouvernementale de baisser des aides pourtant essentielles telles que les APL.

Malgré tout, la majorité municipale œuvre quotidiennement pour amortir les effets désastreux des orientations d'un Gouvernement qui décide de faire payer la double peine aux classes populaires tandis que les rémunérations des patrons du CAC 40 ont atteint des records cette année ! Une proposition de loi visant à taxer les superprofits a été déposée par les parlementaires de gauche, que le Gouvernement a refusé d'appliquer !

À Stains, nous agissons concrètement pour mettre en place un bouclier social afin de protéger et préparer l'avenir des Stanois : arrêté anti mise à la rue, la mise en place d'une navette solidaire gratuite, aucune pression fiscale depuis 2012, gratuité des fournitures scolaires, création d'une bourse au permis de conduire ou encore le contrat local étudiant... Nous multiplions les initiatives novatrices pour sanctuariser ces valeurs de justice sociale et de dignité qui font l'ADN de Stains.

C'est bien dans cette logique, que nous nous opposons fermement à l'augmentation injuste des loyers du parc social de près de 3.5% décidée par l'État et appliquée par les bailleurs ! De trop nombreux locataires souffrent de conditions de vie indignes et nous risquons d'assister à une recrudescence d'impayés de loyers !

La municipalité porte des propositions concrètes qui s'imposent. À savoir:

- > le blocage des loyers
- > l'arrêt des expulsions locatives
- > la baisse des charges
- > la mise aux normes environnementales du parc social

En ce sens, avec près d'une vingtaine de collègues Maires, nous appelons à une large mobilisation le 6 décembre 2022, à 18h30, devant le Ministère du Logement situé au 246, boulevard Saint-Germain 75 007 Paris.